

STATEMENTS
AND
SPEECHES



DÉCLARATIONS
ET
DISCOURS

90/1

Allocution du
très honorable Joe Clark,
secrétaire d'État aux Affaires extérieures
sur l'Afrique du Sud

Ottawa (Ontario)
le 15 janvier 1990

Excellence,

Distingués invités,

Les événements qui se déroulent en Europe de l'Est et en Union soviétique révèlent le changement profond que subit l'histoire du monde, un changement rendu plus dramatique en raison de sa manifestation soudaine, étonnante et spontanée. Et ce n'est que le début; en effet, la prochaine étape - le raffermissement de la réforme et l'assurance de la liberté - sera encore plus difficile. Il est donc naturel et justifié que le monde entier se penche sans attendre sur la façon d'aider les populations de l'Europe de l'Est et de l'Union soviétique.

Par ailleurs, il est également important de ne pas négliger les politiques et les priorités qui ont de toute évidence déclenché des progrès dans d'autres parties du monde. Le mur de Berlin est un symbole pervers, et son démantèlement suscite une joie universelle. Toutefois, il existe d'autres murs - ceux de l'ignorance et de la pauvreté que les programmes d'aide officielle au développement contribuent à détruire et ceux des préjugés tenaces qui ne seront renversés que par le type de campagne que nous avons menée ensemble contre l'apartheid.

Je vous remercie de me permettre de réaffirmer aujourd'hui toute l'importance que nous accordons à la démolition de ces autres murs, en Afrique et ailleurs, et de partager avec vous quelques réflexions sur les événements qui se déroulent en Afrique du Sud.

La lutte contre l'apartheid est un élément central de la politique étrangère de notre Gouvernement, non seulement parce que nous ne pouvons fermer les yeux devant cette cause, mais aussi parce que nous croyons qu'il s'agit là d'une question internationale sur laquelle le Canada peut avoir une influence favorable.

Il en est ainsi parce que les relations du Canada avec les pays voisins de l'Afrique du Sud sont bonnes et fortes. Nous ne ranimons aucun souvenir d'emprise coloniale comme le font d'autres pays occidentaux. En outre, nous sommes membre actif du Commonwealth, de la Francophonie et du Groupe des sept. Le Canada est même le seul pays à appartenir à ces trois groupes. C'est un fait important lorsque le recours à des mesures de coopération est le moyen le plus efficace d'amener des changements.

Le Commonwealth a été à l'avant-garde de la lutte contre l'apartheid comme il l'avait fait pour favoriser l'évolution qui a permis à la Rhodésie de devenir le Zimbabwe.

Depuis la Conférence de Nassau, le Canada joue un rôle de premier plan dans la campagne du Commonwealth, que ce soit lors de la réunion des Chefs de gouvernement, ou au sein du Groupe de personnalités éminentes ou du Comité des ministres des Affaires étrangères du Commonwealth sur l'Afrique australe.

En pensant aux premiers jours du Fonds spécial d'éducation en Afrique du Sud il y a deux ans, il est bon de se rappeler qu'à cette période tout espoir d'un changement fondamental et pacifique avait presque disparu. Le dur visage de l'apartheid était demeuré imperturbable devant les manifestations de 1985 et 1986, et en plus des sévères répressions appliquées pour tenir le système en place, des mesures draconiennes avaient été instaurées en février 1988.

Des restrictions pesaient sur presque tous les groupes extraparlimentaires et sur de nombreux particuliers. Des milliers de personnes étaient détenues sans procès en vertu de la prolongation de l'état d'urgence. La censure était intensifiée et réussissait particulièrement bien, surtout à l'extérieur de l'Afrique du Sud, à faire disparaître des manchettes la question de l'apartheid.

Mais les Sud-africains n'ont pas tout abandonné. Le Canada non plus.

Il y a eu des périodes de frustrations intenses au point où certains Canadiens croyaient que nous devrions fermer notre ambassade et rompre nos relations avec ce pays. Nous avons répondu que si les autres mesures échouaient, nous étions prêts à franchir cette étape définitive. Toutefois, nous savions aussi que ce faisant, il nous était impossible d'exercer la moindre influence. Nous avons donc choisi de ne pas partir, mais plutôt d'accroître notre aide aux adversaires de l'apartheid à l'intérieur de l'Afrique du Sud, d'intensifier notre présence aux événements se produisant dans ce pays et de travailler encore plus ferme avec nos amis pour accroître les pressions internationales.

Et aujourd'hui, il se peut que nous soyons à la veille d'une période décisive en Afrique du Sud. Le gouvernement et la majorité noire reconnaissent la nécessité d'aller de l'avant. Tous deux sont prêts à envisager des changements pacifiques. Le climat est meilleur qu'il ne l'a été depuis des décennies.

Toutefois, qu'on ne s'y trompe pas : l'apartheid est encore bien vivant. L'optimisme au sujet de l'avenir ne doit pas nous faire perdre de vue la réalité actuelle. Les piliers de l'apartheid - le Population Registration Act, le Group Areas Act, le Land Act, la ségrégation dans les domaines de l'instruction et des soins de santé, le système des bantous et surtout le déni du droit de vote à la majorité noire - restent bien ancrés dans le droit sud-africain.

La répression est moins intense, mais elle n'a pas cessé pour autant. L'état d'urgence est toujours en place. Les détentions et les procès politiques se poursuivent. Même si l'on ne voit plus d'affiches "Whites Only" sur les plages, les conditions de vie n'ont guère changé dans les townships, les camps de squatters, les exploitations agricoles et les bantous. Les Noirs continuent d'être opprimés par un ensemble de règlements discriminatoires qui gouvernent presque tous les aspects de leur vie.

Mais, nous ne perdons pas espoir. On parle de plus en plus d'une libération imminente de Nelson Mandela, avec qui le Président de Klerk s'est entretenu récemment. Ce dernier a délibérément laissé entendre qu'il annoncerait des changements politiques importants à la reprise des travaux parlementaires au début de février.

Il a indiqué qu'il est disposé à apporter des réformes fondamentales grâce à des négociations de bonne foi avec des dirigeants légitimes. Il a prévenu les Afrikaners que seul ce processus offrait des chances d'un avenir sûr. Nous nous sommes réjouis de la libération de Walter Sisulu et d'autres prisonniers politiques et nous avons applaudi à la décision d'autoriser les marches politiques pacifiques, les ralliements et la tenue récente de la Conférence pour un avenir démocratique.

La plupart des changements que M. de Klerk a apportés ont porté davantage sur la forme que sur le fond; il a modifié l'application des règlements plutôt que les règlements eux-mêmes. Mais les premiers pas effectués sont encourageants.

D'autres changements sont plus importants; ainsi, on a annoncé que le Separate Amenities Act sera aboli. Fait à remarquer, des restrictions importantes ont été imposées à l'action des services de sécurité de l'État.

L'opposition extraparlamentaire cherche de son côté les façons de favoriser l'avènement d'une démocratie non raciale. Elle saisit toutes les occasions de rappeler énergiquement au gouvernement de Klerk que l'apartheid ne peut être réformé et qu'il doit être démantelé. En refusant de se rendre à leur travail, trois millions de Sud-africains ont protesté contre le fait que les Noirs ont été exclus des élections de septembre. Tout au cours de l'automne, le Mouvement démocratique de masse a organisé des marches de protestation pacifique qui se sont déroulées dans l'ordre. En décembre, les deux mille groupes présents à la Conférence pour un avenir démocratique ont affiché un esprit de solidarité encourageant.

Les négociations ne se dérouleront pas sans heurts. Bien au contraire. Mais elles doivent être engagées et ne pas trop traîner en longueur au départ. Il est par ailleurs évident que ces négociations ne pourront être productives tant et aussi longtemps que des négociateurs légitimes seront emprisonnés ou interdits de séjour ou qu'ils ne pourront consulter ceux qu'ils représentent.

Le "concept de négociation possible" élaboré par l'archevêque Scott et d'autres membres du Groupe de personnalités éminentes demande aux autorités de Pretoria de retirer les troupes des townships, de permettre aux gens de se rassembler et de discuter, de suspendre les détentions sans procès, de libérer Nelson Mandela et d'autres prisonniers politiques, de lever l'interdit qui pèse sur l'ANC et le PAC et de permettre une activité politique normale. Enfin, il invite l'ANC et d'autres à entamer des négociations et à mettre fin à leurs actes de violence. Le concept, qui n'a rien perdu de sa validité aujourd'hui, a trouvé écho dans diverses propositions mises de l'avant subséquemment en vue de créer un climat propice aux négociations.

Pour sa part, dans la déclaration de Harare émise en 1989, le Congrès national africain a indiqué qu'il était nettement favorable à un règlement pacifique et négocié. Ce que m'ont d'ailleurs confirmé les dirigeants de l'ANC au cours de mes entretiens avec eux. Le ministre soviétique des Affaires étrangères et moi avons aussi reconnu cet impératif.

Le Canada estime particulièrement significatif que, le mois dernier, une résolution ait été adoptée à l'unanimité lors de la Session extraordinaire de l'assemblée générale des Nations Unies consacrée à l'apartheid et à ses conséquences destructrices en Afrique australe.

Fait sans précédent, toute la communauté mondiale s'est unie pour demander l'établissement d'un climat favorable à de véritables négociations pouvant mener à une société démocratique non raciale, une société fondée sur des principes fondamentaux et sur le respect des droits de l'homme.

Devant cette déclaration, le gouvernement de l'Afrique du Sud doit se rendre à l'évidence que le monde entier s'unit pour demander le début de négociations avec les représentants véritables de toute la population, des négociations non accompagnées de restrictions, d'interdictions ou d'emprisonnements. Il doit aussi savoir que, lorsque cela se produira, la communauté internationale sera là pour lui donner l'aide dont il aura besoin afin d'accélérer la transition pacifique vers une démocratie véritablement non raciale.

Nul progrès ne saurait avoir lieu en Afrique du Sud sans que ne soit reconnue la nécessité de tenir des négociations sérieuses et significatives. Nous sommes peut-être parvenus à ce moment historique.

Mais comment faire avancer les choses?

De deux façons.

Premièrement, les sanctions imposées par le Canada et le Commonwealth en 1985 et en 1986 ont marqué un point tournant. Elles ont été suivies de près par des sanctions semblables de la part des États-Unis et de l'Europe.

Les sanctions canadiennes visaient les principaux secteurs d'exportation de l'économie de l'Afrique du Sud, surtout ceux qui sont propices à une action internationale concertée, ainsi que les exportations canadiennes d'articles sensibles. Depuis l'introduction des sanctions canadiennes en 1986 jusqu'à aujourd'hui, le commerce bilatéral avec l'Afrique du Sud a diminué de près d'un tiers.

Les sanctions ont donné des résultats. Ce fait a été bien documenté, et il est reconnu autant par le gouvernement de l'Afrique du Sud que par les dirigeants du monde des affaires. Leur économie atteinte, les Sud-africains reconnaissent de plus en plus qu'il est vital d'apporter des changements. Mais tant que cette prise de conscience ne se traduira pas par des mesures concrètes, les pressions ne devraient pas être allégées. On ne devrait même pas en discuter tant que des changements irréversibles n'auront pas eu lieu. En fait, nous devons clairement faire comprendre à l'Afrique du Sud que d'autres mesures seront prises si aucun changement ne se produit.

Deuxièmement, il faut reconnaître que, même si elles sont nécessaires, les sanctions à elles seules ne suffisent pas. L'objectif ultime est la négociation menant au changement. Dans les circonstances actuelles, il est donc approprié de mettre davantage l'accent sur l'aide aux victimes et aux adversaires de l'apartheid, et sur la promotion du dialogue entre les Sud-africains de toutes souches quant à un avenir non racial.

Nous accordons beaucoup d'importance à l'éducation. En 1985, nous avons entrepris la première étape du Programme canadien d'éducation pour l'Afrique du Sud. Ce programme de 8 millions de dollars comporte quatre volets : bourses d'études en Afrique du Sud, initiatives dans des domaines comme l'éducation des adultes et l'école parallèle, formation des travailleurs et programme de bourses d'études au Canada. Ce dernier volet est mis en oeuvre par le Fonds spécial d'éducation en Afrique du Sud.

Le Fonds spécial joue un rôle inestimable. En effet, tout en favorisant le changement, l'éducation et le perfectionnement professionnel des Sud-africains de race noire permettent d'assurer l'avenir de l'Afrique du Sud après l'apartheid. Au Canada, tous les paliers de gouvernement, les syndicats, les entreprises, les universités et d'autres institutions ont relevé le défi et ont contribué au Fonds spécial pour que les Noirs d'Afrique du Sud puissent profiter d'une expérience de travail et de possibilités d'éducation.

A compter de cette année, le Canada fournira 15 millions de dollars pour une deuxième étape plus importante du Programme canadien d'éducation. Ces fonds ne pourraient trouver meilleur usage. L'éducation des Noirs traverse actuellement la crise la plus grave qu'elle n'ait jamais connue. Selon les chiffres rendus publics ce mois-ci, seulement 42 % des étudiants noirs ont réussi l'examen donnant droit à l'inscription universitaire en 1989. Le taux de réussite chez les Blancs était de 97 %. Un tel écart est attribuable au système d'éducation séparée -- qui pour les Noirs se traduit par une pénurie d'installations et d'enseignants compétents et par un sous-financement qui sclérose leurs écoles.

L'avenir de tous les Sud-africains reposera un jour entre les mains de ces étudiants. Mais encore faut-il que ceux-ci soient en mesure de relever les défis que suppose l'exercice du pouvoir.

L'un de ces défis consiste à maîtriser tous les aspects d'une économie moderne. Un autre, peut-être plus grand encore, sera d'encourager la tolérance et la coopération qui seront si essentielles à l'Afrique du Sud après l'apartheid.

L'apartheid, le mot le dit, sépare les peuples et les pousse à se craindre, voire à se détester. Il faut abattre les murs que la crainte et la haine érigent entre les peuples.

Le dialogue sur un avenir commun entre Sud-africains de races et de milieux différents est essentiel à la création d'une société non raciale. Le Canada a contribué à de nombreux projets en ce sens grâce à son Fonds du dialogue de 1,6 millions de dollars.

Nos contacts avec l'Afrique du Sud visaient presque exclusivement une majorité privée de pouvoir. Nous avons voulu montrer notre solidarité et notre appui de façon pratique et constructive et nous poursuivrons et même accroîtrons nos efforts.

Toutefois, le moment est peut-être venu de tenter d'amener les Sud-africains blancs à faire preuve de plus de générosité et de moins de crainte dans les négociations. Les partisans de véritables réformes au sein de la communauté blanche doivent savoir à quel point nous les respectons et les encourageons. Les personnes qui craignent le changement doivent être rassurées.

Dans cette optique, le Canada entend notamment continuer à appuyer vigoureusement les médias d'Afrique du Sud. Ainsi, nous aidons presque toute la presse parallèle d'une façon ou d'une autre et nous sommes la principale source de financement du Groupe d'action contre la censure et du Fonds spécial pour la défense des médias.

Nos efforts ont porté fruit. Par exemple, le Vrye Weekblad, l'hebdomadaire afrikaans au style direct qui a récemment dévoilé les activités d'escadrons de la mort, n'existerait plus aujourd'hui sans l'appui du gouvernement du Canada. En effet, la veille de Noël, en 1988, les déménageurs étaient dans les bureaux de Vrye Weekblad pour reprendre les ordinateurs loués par le journal. L'ambassade du Canada est alors intervenue et a acheté les ordinateurs sur place afin que l'hebdomadaire puisse poursuivre sa publication. Le journal est depuis devenu un crucial instrument de changement au sein de la communauté afrikaner.

Le Canada appuie également les principaux organes de presse de la communauté noire d'Afrique du Sud. En achetant de l'équipement pour le New Nation et le Saamstaan et en contribuant à la formation de leur personnel, nous avons concrètement aidé la presse de l'opposition dans son combat.

La lutte contre l'apartheid n'est pas un exercice donquichottesque de morale diplomatique. Elle découle d'une analyse sensée du potentiel économique de l'Afrique du Sud, un potentiel dont le développement a malheureusement été entravé par l'apartheid.

L'apartheid a imposé des coûts socio-économiques énormes à l'Afrique du Sud. La ségrégation raciale appliquée dans les services sociaux en raison de l'apartheid -- en plus d'être odieuse -- est carrément inefficace. L'infrastructure destinée au maintien de la sécurité a imposé un lourd fardeau financier. Comme nous avons pu le constater au cours de la crise actuelle dans l'éducation, l'apartheid est également extrêmement coûteux sur le plan humain et sur celui des ressources humaines.

L'apartheid a également constitué un énorme frein au développement économique des voisins de l'Afrique du Sud. Une Afrique australe libérée de l'apartheid serait plus prospère sur le plan économique, et l'Afrique du Sud pourrait devenir un moteur de croissance beaucoup plus important. De fait, l'abolition de l'apartheid pourrait déclencher le développement économique attendu depuis longtemps de tout le continent africain.

Autre point à souligner, la lutte contre l'apartheid est également importante pour l'avenir des relations entre les pays développés et les pays en développement. Dans une certaine mesure, qu'il ne faut pas sous-estimer, le Tiers monde considère l'attitude des pays occidentaux face à l'apartheid comme une importante épreuve permettant d'établir notre détermination à défendre les valeurs que nous mettons de l'avant.

Une nouvelle orientation politique semble se dessiner en Afrique du Sud, une orientation qui reconnaît que seul un règlement politique négocié peut permettre à ce pays de s'en sortir. Une dernière chance se présente, mais il faut la saisir au vol. Faits à trop petites doses, les changements politiques perdront leur élan, et la modération engendrée jusqu'ici s'évaporerait.

Au cours des quelques derniers mois, le monde - y compris le Canada - a consenti à faire une pause, à donner à M. de Klerk la chance de concrétiser les intentions qu'il a exprimées et à transformer ses paroles en réalité.

Le 2 février, les travaux parlementaires reprendront en Afrique du Sud. Au début de mai, le Comité des ministres des affaires étrangères que je préside, se réunira au Nigéria pour discuter des événements qui ont eu lieu depuis la réunion de Kuala Lumpur. Ces deux dates marqueront pour nous tous le début et la fin d'une période extrêmement importante.

En effet, durant cette période, M. de Klerk doit prouver qu'il ne prépare pas un autre "faux printemps", car pendant cette même période, la majorité sud-africaine s'attend à ce que de véritables progrès la rapprochent du changement. Il est raisonnable que pendant les six mois qui se sont écoulés depuis son élection, M. de Klerk se soit employé à préparer son plan. Il est maintenant temps de le divulguer.

Le moment est venu pour M. de Klerk de faire preuve de courage et d'imagination et parallèlement, le moment est venu pour toutes les parties de faire preuve de flexibilité et de modération.

Le Canada, et la majorité sud-africaine, espère un véritable printemps et non pas un faux-semblant.